



FLASH n° 42bis

24 mars 2025



www.la-falaise.fr

Horaires d'ouverture de la mairie - Vacances d'avril

	Lundi 14 avril 2025	⇒	Horaires habituels : 15h - 17h30
	Mardi 15 avril 2025	⇒	Horaires habituels : 15h - 17h30
	Vendredi 18 avril 2025	⇒	FERMÉ
	Lundi 21 avril 2025	⇒	FÉRIÉ
	Mardi 22 avril 2025	⇒	Horaires habituels : 15h - 17h30
	Vendredi 25 avril 2025	⇒	FERMÉ
	N'hésitez pas à : <ul style="list-style-type: none"> • Consulter notre site internet communal : www.la-falaise.fr • Nous adresser vos demandes à tout moment par courriel (mairie@la-falaise.fr) 		

Inscriptions à l'école - Année 2025/2026 (2)



Depuis le 5 mars 2025, vous pourrez inscrire votre enfant à l'école maternelle et élémentaire « Les 3 Tilleuls » de La Falaise comme suit :

- ▶ **Se présenter en mairie avec le livret de famille et un justificatif de domicile** : un formulaire « Fiche d'admissibilité » sera à compléter sur place, qui vous sera remis une fois tamponné de la mairie.
- ▶ Demander un rendez-vous avec la directrice de l'école Mme BROTONNE **par mail** (0781451d@ac-versailles.fr) **en mettant pour objet "Inscription de mon enfant pour la rentrée 2025"** avec :
 - vos nom(s) et prénom(s)
 - coordonnées complètes
 - nom, prénom et date de naissance de votre enfant.

Elle vous contactera ensuite par téléphone ou par mail pour fixer le rendez-vous au cours duquel vous lui apporterez le formulaire « Fiche d'admissibilité » rempli en mairie, le livret de famille et le carnet de santé avec les pages des vaccinations.

Pour l'année 2025/2026, la semaine scolaire-type est maintenue comme suit :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Accueil du matin*/**	7h - 8h20	7h - 8h20	X	7h - 8h20	7h - 8h20
Ecole - Matin	8h20 - 11h30	8h20 - 11h30		8h20 - 11h30	8h20 - 11h30
Cantine*	11h30 - 13h20	11h30 - 13h20		11h30 - 13h20	11h30 - 13h20
Ecole - Après-midi	13h20 - 16h30	13h20 - 16h30		13h20 - 16h30	13h20 - 16h30
Accueil du soir*	16h30 - 19h00	16h30 - 19h00		16h30 - 19h00	16h30 - 19h00

* Les inscriptions aux accueils et à la cantine auront lieu en juin 2025 (Info dans un prochain flash). ** ou 7h30 selon la fréquentation 2024/2025
 Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique

Études topographiques en cours à La Falaise



Une campagne de relevés topographiques a actuellement lieu à La Falaise pour les rues du Bec de Géline et rue de la Source (et voies adjacentes).

Certains d'entre vous nous ont interpellés sur des tracés au sol découverts devant chez eux.

Dans le cas présent, il s'agit en fait de relevés topographiques diligentés par la CU Grand Paris Seine et Oise pour repérer les différents réseaux présents (électricité, éclairage public, télécommunications...) afin de préparer :

- **Priorité 1** : une opération de requalification de la voirie et des trottoirs et d'enfouissement de réseaux de la rue du Bec de Géline, comprenant également l'impasse du Bec de Géline, la sente de la Turpine et la rue des Prés de Dieu pour que la totalité des réseaux aériens puissent être effacés. Il a été demandé qu'une attention particulière soit portée sur la circulation des poids lourds, normalement interdit depuis Aulnay sur Mauldre.
- **Priorité 2** : une opération de requalification de la voirie et des trottoirs et d'enfouissement de réseaux de la rue de la Source.



PLAN
PLURIANNUEL
D'INVESTISSEMENT
2026-2032

Expérimentation des voies réservées aux mobilités réduites sur l'autoroute A13



Dans le cadre de l'amélioration des mobilités et de la fluidité du trafic en Île-de-France, une **voie réservée aux mobilités partagées sur l'autoroute A13 est mise en place**, à titre expérimental depuis le 3 mars 2025 :

- ✓ sur le tronçon **entre Le Chesnay-Rocquencourt et le tunnel de Saint-Cloud**, dans le sens province → Paris :
- ✓ **Activation uniquement en cas de congestion**, sur une plage horaire définie : **de 7h00 à 10h00 les jours ouvrés** (hors vacances scolaires et jours fériés).
- ✓ Accès réservé aux **transports en commun, taxis, véhicules d'urgence et covoitureurs (minimum deux personnes à bord)**.
- ✓ Signalisation lumineuse indiquant les périodes d'activation de la voie.

